

279 DB79 Projet de parc éolien de Saint-Valentin

6211-24-047

Le 25 mars 2011

Madame Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Direction de l'expertise environnementale et de la coordination
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Réponses à la question portant sur un moratoire au Danemark sur l'implantation d'éoliennes

Madame,

Comme demandé par courrier électronique le 24 mars 2011, voici notre réponse à la question portant sur un moratoire au Danemark.

Notre recherche sur Internet n'a pas permis de relever d'informations au sujet d'un moratoire. La politique énergétique du Danemark est plutôt d'accroitre sa production d'énergie renouvelable, dont éolienne, pour qu'elle fournisse 30 % de l'énergie consommée en 2020. Pour y parvenir, le Danemark a mis en place des stratégies favorisant l'implantation d'éoliennes y compris les éoliennes sur terre.

Nous ne pouvons donc pas nous prononcer à ce sujet. Advenant l'implantation d'un moratoire au Danemark, nous aurions besoins de connaître ses motifs d'implantation (risque pour la santé jugé trop grand, saturation du territoire, non-acceptabilité sociale, etc.) pour émettre une opinion.

Nous espérons ces informations à la satisfaction de la Commission. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes précisions ou questions supplémentaires.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Ísabelle Tardif/M. Env.

Agente de planification, programmation et recherche

Santé environnementale

IT/nt

1255, rue Beauregard Longueuil (Québec) J4K 2M3 Téléphone : (450) 679-6772 Télécopieur : (450) 679-6443 www.santemonteregle.qc.ca/agence